

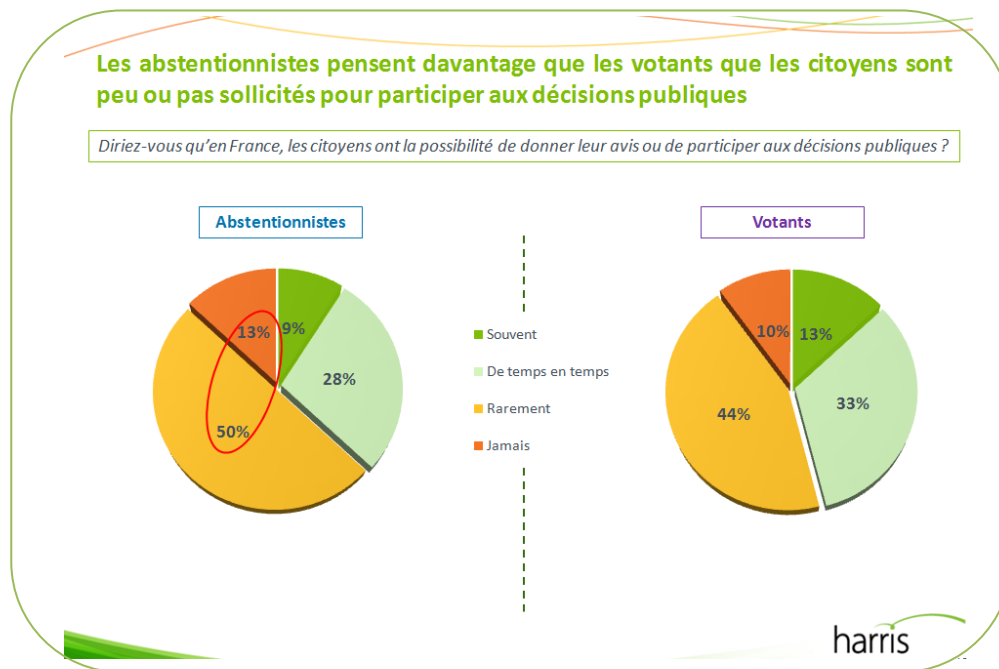
- **Ce déficit de consultation apparaît encore plus important s’agissant des consultations effectuées via Internet**, jugées trop rares par près de 7 Français sur 10. 28% expriment un jugement neutre (ni trop souvent, ni trop rarement), laissant à penser que le niveau de sollicitation actuel est jugé adéquat. La nuance de perception relevée entre votants et abstentionnistes s’agissant des consultations d’une manière générale, ne s’observe pas ici, le déficit étant jugé aussi important par les uns que par les autres.
- **84% déclarent se sentir concernés par ce type de sollicitations** contre 15% seulement qui ne le sont pas, une attitude plus répandue au sein des abstentionnistes (19% contre 9% seulement auprès des personnes qui votent).
- **Ce niveau élevé d’intérêt des Français ne se traduit toutefois pas dans les faits par une participation ou une réponse systématique de leur part.** Si une majorité (64%, 72% chez les personnes qui ont voté aux dernières élections municipales), déclare répondre ou participer lorsqu’ils sont sollicités sur Internet par leurs élus locaux pour participer à des décisions publiques parce qu’ils jugent que c’est important, 13% déclarent préférer ne pas s’exprimer, estimant que leur avis ne sera pas pris en compte (18% auprès des abstentionnistes contre 11% auprès des votants).

Dans le détail :

La majorité des Français estime que les citoyens n'ont pas souvent la possibilité de participer aux décisions publiques

La possibilité de donner son avis ou de participer aux décisions publiques constitue une opportunité plutôt rare voire inexistante dans notre pays selon 54% des Français. 46% partagent un avis contraire. Les jugements négatifs émanent davantage des hommes (58% pensent que les citoyens ont rarement ou jamais l'occasion de donner leur avis ou de participer aux décisions publiques), et des catégories modestes (61%). A l'inverse, les femmes et surtout les jeunes et les catégories aisées ont davantage le sentiment que cette possibilité existe.

Enfin, un clivage important émerge **selon le comportement électoral** : si 54% des votants aux dernières élections municipales estiment que les Français sont peu consultés, les abstentionnistes sont 63% à le penser.



Ce déficit de consultation apparaît encore plus important s’agissant des consultations effectuées via Internet, jugées trop rares par près de 7 Français sur 10 (67%), et jusqu’à 71% des hommes et 76% des personnes âgées de 25 à 34 ans, quand 28% expriment un jugement neutre (ni trop souvent, ni trop rarement), laissant à penser que le niveau de sollicitation actuel est jugé adéquat et que 4% estiment au contraire que ces consultations sont trop fréquentes.

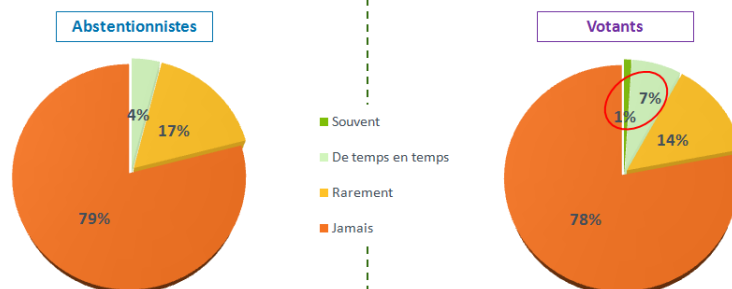
La nuance de perception relevée entre votants et abstentionnistes s’agissant des consultations d’une manière générale, ne s’observe pas ici, le déficit étant jugé aussi important par les uns que par les autres. Une proportion équivalente (71% et 72% respectivement) partage le sentiment que les sollicitations via Internet concernant la participation aux décisions publiques sont trop rares.

Seuls 7% des Français déclarent être sollicités occasionnellement par Internet sur des projets publics locaux

Ce sentiment se trouve renforcé s’agissant de son cas personnel. 92% des Français constatent qu’ils sont rarement ou jamais sollicités sur Internet par les élus de leur commune pour donner leur avis, dont 78% jamais contre seulement 7% qui déclarent être consultés au moins occasionnellement. Ce jugement majoritaire et négatif se retrouve au sein de l’ensemble des catégories de personnes interrogées, et de façon encore plus marquée au sein des abstentionnistes (96%), alors que les votants ont un ressenti similaire à la moyenne des Français (92% s’estiment peu consultés contre 8% qui pensent le contraire).

Les abstentionnistes ont encore moins souvent que la moyenne le sentiment d'être sollicités pour participer aux projets locaux

Personnellement, avez-vous le sentiment d'être sollicité sur Internet par les élus de votre commune pour donner votre avis ou participer à un projet public local ?



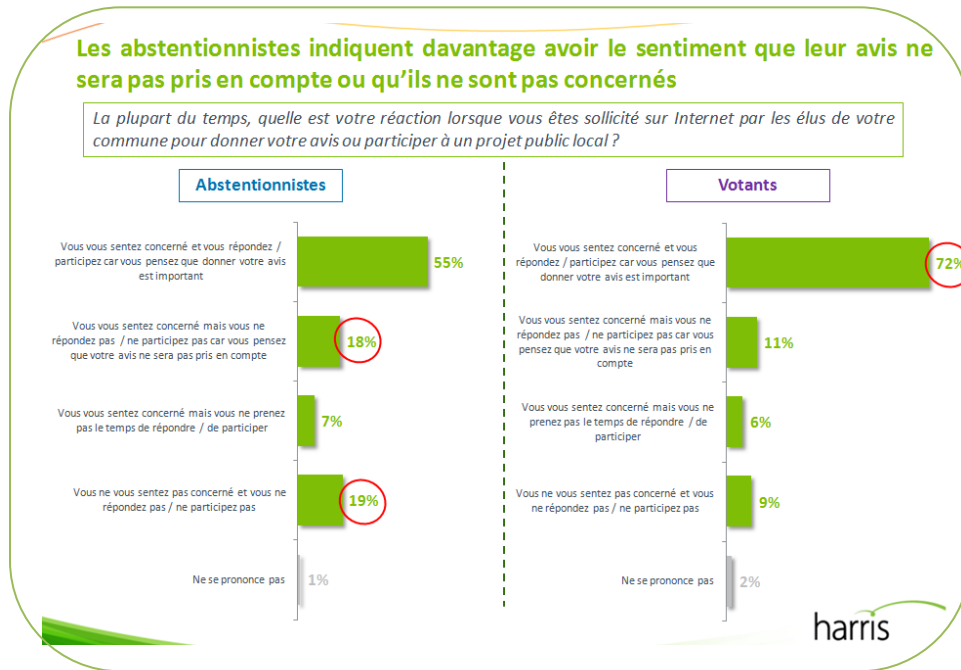
harris

Les Français témoignent d'un intérêt élevé pour les consultations sur des projets publics par Internet

Ces opportunités jugées trop rares de participer à des décisions publiques pour des projets locaux sont pourtant de nature à (tout du moins l'affirment-ils) intéresser les Français. **84% déclarent se sentir concernés par ce type de sollicitations, jusqu'à 87% au sein des catégories aisées contre 15% seulement qui ne le sont pas** (20% des personnes peu diplômées, une attitude également plus répandue au sein des abstentionnistes, 19% contre 9% seulement auprès des personnes qui votent).

Mais ce niveau élevé d'intérêt des Français ne se traduit toutefois pas dans les faits par une participation ou une réponse systématique de leur part. En effet, si le fait d'être consulté apparaît important aux yeux des citoyens voire indispensable, ils adoptent des attitudes variées en matière de mobilisation. Certains, **une majorité (64%), déclarent répondre ou participer** lorsqu'ils sont sollicités sur Internet par leurs élus locaux pour participer à des décisions publiques parce **qu'ils jugent que c'est important**, une attitude très répandue chez les personnes ayant exprimé un vote lors des dernières élections (72%), à peine majoritaire auprès des abstentionnistes (55%).

D'autres (13%) préfèrent rester en retrait, estimant que leur avis ne sera pas pris en compte, une posture plus fréquente au sein des abstentionnistes (18% contre 11% auprès des votants).



Au final, si des attentes réelles existent concernant ces démarches de concertation citoyennes numériques, ce processus semble souffrir à l'heure actuel d'un double déficit : la rareté des sollicitations effectuées via Internet en direction des citoyens sur des projets publics d'une part et la confiance toute relative des Français quant à la prise en compte de leur avis par les responsables politiques à même de nuire à la mobilisation d'autre part.

